

GASCON IMMOBILIER

Toutes transactions Immobilières et Commerciales
Gestion - Location - Conseils Immobiliers - Expertises Immobilières
Depuis 1989

2513 Boulevard PAUL VALERY - Immeuble - LE COUTANCE
34070 MONTPELLIER
Parking Privatif

Téléphone 04 67 58 99 11 - Télécopie 04 67 58 73 90
Site : www.gascon-immobilier.com - E-mail : gascon.immo@wanadoo.fr

HONORAIRES DE L'AGENCE

HONORAIRES DE LOCATION :

Locaux d'habitation principale ou mixtes vide et meublée

Les honoraires de l'intermédiaire sont à la charge exclusive du bailleur, à l'exception des honoraires portant sur les prestations de visites du preneur, de constitution du dossier, et de rédaction du bail ainsi que d'état des lieux d'entrée (*article 5 de la Loi du 6 JUILLET 1989, modifiée*).

Ces derniers sont répartis entre le bailleur et le preneur mais le montant toutes taxes comprises imputées au locataire pour ces prestations :

- ne peut excéder celui au bailleur ; et est plafonné par le décret N°2014 – 890 du 1^{er} AOUT 2014.

Les honoraires du bailleur ne sont pas plafonnés (*entremise et négociation*).

Les Honoraires pour les prestations de visites, constitution de dossier et rédaction du bail imputables au locataire :

Le montant des honoraires **TTC** au mètre carré de la surface habitable du logement loué, varie en fonction de la zone où se situe le bien loué.

- **Zone tendue : 10 € 00 / m² TTC** (voir liste zone tendue ci-dessous)

MONTPELLIER - Agglomération de MONTPELLIER

ASSAS ; CASTELNAU LE LEZ ; CLAPIERS ; LE CRES ; FABREGUES ; GRABELS ; JACOU ; JUVIGNAC ; LATTES ; LAVERUNE ; MONTFERRIER SUR LEZ ; MONTPELLIER ; PEROLS ; PRADES LE LEZ ; ST CLEMENT DE RIVIERE ; ST GELY DU FESC ; ST JEAN DE VEDAS ; ST VINCENT DE BARBEYRARGUES ; SAUSSAN ; TEYRAN ; VENDARGUES ; VILLENEUVE LES MAGUELONE

Pour les autres communes, le montant est plafonné à : **8 € 00 / m² TTC**.

Les Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée, imputables au locataire :

Le montant des honoraires **TTC** au mètre carré pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée est : quelque soit la zone où se situe le bien loué, fixé à : **3 € 00 / m² TTC**.

Toute demande de changement de contrat de location, soit par un avenant, soit par un nouveau bail à l'exclusion du renouvellement (*départ d'un colocataire et arrivée d'un nouveau*) fera l'objet de frais et d'honoraires, soit : **250 € 00 TTC**.

Locaux à usage professionnel et ou commercial

- Les honoraires de location : **25 % TTC** du loyer annuel **TTC**, provision charges comprises, ces honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire, partagés par moitié (*sauf convention contraire*).
- Rédaction de bail : **500 € 00 TTC**, ces honoraires sont à la charge du bailleur et du locataire, partagés par moitié (*sauf convention contraire*)

Nota : Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%



Carte Professionnelle n° : CPI 3402 2016 000 004 750 CCI de Montpellier - R.C.S. 352 096 002 Montpellier
Transaction-Gestion : Garantie SO.CA.F. 1 200 000 € 00 (Gestion) - 26, av de Suffren 75015 PARIS
SIRET 352 096 002 00022 - Code A.P.E. 6831Z Membre d'une A.G.A.
N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 193 520 96 002 000 22
Médiateur : MEDICYS - 73 Bld de clichy - 75009 PARIS - Tél. 01 49 70 15 93 - Email : contact@medicys.fr



GASCON IMMOBILIER

Toutes transactions Immobilières et Commerciales

Gestion - Location - Conseils Immobiliers - Expertises Immobilières

Depuis 1989

2513 Boulevard PAUL VALERY - Immeuble - LE COUTANCE

34070 MONTPELLIER

Parking Privatif

Téléphone 04 67 58 99 11 - Télécopie 04 67 58 73 90

Site : www.gascon-immobilier.com - E-mail : gascon.immo@wanadoo.fr

HONORAIRES DE GESTION DE L'AGENCE

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION :

- **Locaux d'habitation mixtes** (*loi du 06 JUILLET 1989*) : **8,40 % TTC *** sur les sommes encaissées
- **Locaux meublés :** **8,40 % TTC *** sur les sommes encaissées
- **Locaux professionnels :** **8,40 % TTC *** sur les sommes encaissées
- **Garantie du paiement des loyers impayés**
(*en sus des honoraires de gestion courante*) : **1,90 % TTC *** sur le quittancement
- **Coût mensuel de la prime d'assurance des loyers impayés :** **2,30 % TTC** (*valeur 01/01/2017*)

HONORAIRES DE PRESTATIONS DIVERSES SUR DEMANDE : 70 € 00 TTC * / HEURE

* Sauf convention contraire

Nota : Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %



Carte Professionnelle n° : CPI 3402 2016 000 004 750 CCI de Montpellier - R.C.S. 352 096 002 Montpellier
Transaction-Gestion : Garantie SO.CA.F. 1 200 000 € 00 (Gestion) - 26, av de Suffren 75015 PARIS
SIRET 352 096 002 00022 - Code A.P.E. 6831Z Membre d'une A.G.A.
N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 193 520 96 002 000 22

Médiateur : MEDICYS - 73 Bld de clichy - 75009 PARIS - Tél. 01 49 70 15 93 - Email : contact@medicys.fr



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
depuis 1960

GASCON IMMOBILIER

Toutes transactions Immobilières et Commerciales
Gestion - Location - Conseils Immobiliers - Expertises Immobilières
Depuis 1989

2513 Boulevard PAUL VALERY - Immeuble - LE COUTANCE
34070 MONTPELLIER
Parking Privatif

Téléphone 04 67 58 99 11 - Télécopie 04 67 58 73 90
Site : www.gascon-immobilier.com - E-mail : gascon.immo@wanadoo.fr

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE (au 01/04/2017)

HONORAIRES DE TRANSACTION : (honoraires à la charge du vendeur, exprimés TTC).

VENTES d'immeubles à usage d'habitation et professionnels	
De 0 à 150 000 €	8% TTC avec minimum de 5000 € 00 TTC
De 150 001 € à 250 000 €	8% TTC *
De 250 001 € à 350 000 €	7% TTC *
De 350 001 € à 450 000 €	6% TTC *
De 450 001 € et plus	5% TTC *

Les honoraires comprennent dans le cadre du mandat de vente signé :

- La prise du mandat,
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien,
- La publicité,
- La recherche des acquéreurs,
- La visite du bien,
- L'assistance à l'acte de vente authentique.

- **Locaux commerciaux**

Les Honoraires sont de **15 % TTC *** sur le prix de vente net vendeur.

- **Fonds de commerce**

Les honoraires sont de **15 % TTC *** sur le prix de vente net vendeur.

- **Terrains à bâtir**

Les honoraires sont de **15 % TTC *** sur le prix de vente net vendeur.

HONORAIRES DE PRESTATIONS DIVERSES SUR DEMANDE : 70 € 00 TTC * / HEURE.

* Sauf convention contraire

Nota : Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%



Carte Professionnelle n° : CPI 3402 2016 000 004 750 CCI de Montpellier - R.C.S. 352 096 002 Montpellier
Transaction-Gestion : Garantie SO.CA.F. 1 200 000 € 00 (Gestion) - 26, av de Suffren 75015 PARIS
SIRET 352 096 002 00022 - Code A.P.E. 6831Z Membre d'une A.G.A.
N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 193 520 96 002 000 22
Médiateur : MEDICYS - 73 Bld de clichy - 75009 PARIS - Tél. 01 49 70 15 93 - Email : contact@medicys.fr

